
Histoire de l'Université - Pierre d'Ailli, Cardinal de Cambrai.

Numéro d'inventaire : 1979.17536.1

Type de document : article

Éditeur : La Mosaïque

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1877

Description : 2 feuilles. Marques de papier collant.

Mesures : hauteur : 298 mm ; largeur : 203 mm

Notes : Extrait d'une revue.

Mots-clés : Iconographie, biographies, souvenirs de pédagogues

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

ill.



Le cardinal Pierre d'Ailly, né en 1350, mort en 1425.

Pierre D'Ailly naquit à Compiègne, de Colard D'Ailly et de Perrine, en l'année 1350. Sa première éducation fut très-soignée par ses parents qui, dit Sponde, descendaient d'une famille noble et tenaient dans la ville un rang très-honorable.

Le jeune Pierre répondit à leur vigilance. Il passa ses premières années à l'ombre des autels, en qualité d'enfant de chœur, dans l'église Saint-Antoine, où il avait été baptisé et où il fit sa première communion. Une imagination vive, une mémoire facile, un caractère sérieux, une application soutenue à la lecture, firent préjuger à ses parents un avenir pour lui des plus brillants s'il allait aux études.

Ils l'envoyèrent à Paris, au collège de Navarre, où il obtint une des premières bourses. Tellement rapides furent ses progrès dans les sciences, qu'à sa quinzième année (1365) il était immatriculé dans la faculté des arts. Il entra en théologie en 1366. Colard D'Ailly et Perrine, pour lui procurer les moyens de continuer ses études avec distinction, lui donnèrent en avancement d'hoirie leur maison de la rue des Dommeliers, où il était né, deux autres dans la ville, une quatrième dans le faubourg Saint-Germain, enfin des prés situés du côté de Verberie, à la charge d'une rente perpétuelle de douze livres, hypothéquée sur ces biens, pour trois messes à acquitter par semaine à l'autel Saint-Léonard, élevé par la munificence de

leurs ancêtres, pour le repos de leurs âmes. Telle était la foi de nos pères en une vie future, et le sentiment chrétien qui débordait chez eux devenait une puissance pour le bien.

Charles V ayant désiré qu'il y eût tous les ans, au jour de Saint-Louis, une oraison publique au collège de Navarre, D'Ailly fut chargé de prononcer la première. L'Université, satisfaite, voulut qu'il rendit le même tribut les années suivantes. Il était dans sa dix-neuvième année et son génie se révélait à ses maîtres. A vingt ans il fut reçu grand boursier de Navarre à la pension du roi.

La nation de France le nomma son procureur (1370). Il assista à la dédicace de la chapelle du collège de Navarre, sous l'invocation de Saint-Louis. Parvenu au degré de maître ès-arts (1375), il enseigna la philosophie selon le parti des nominalistes, et aussi la théologie d'après les fameuses sentences de Pierre le Lombard. Par la subtilité de son esprit, l'indépendance de son caractère et une raison puissante, il donna un grand essor et un émouvant intérêt aux discussions philosophiques et théologiques. Divers écrits, des thèses soutenues par lui en public, et le talent qu'il développa bientôt dans la prédication lui firent une réputation brillante.

En 1378 il fit plusieurs acquisitions, dont plus tard il favorisa les Célestins de Saint-Pierre, dans la forêt de

page 2

258

LA MOSAÏQUE

Compiègne (1400), et fonda des messes pour lui et pour son père et sa mère. Touchant exemple de reconnaissance et de piété filiale !

Il se voua absolument à l'état ecclésiastique ; il n'était encore que sous-diacre lorsqu'on le chargea, au synode d'Amiens, de faire des conférences aux prêtres. Hommage significatif rendu à son haut mérite.

Admis au doctorat (1380), Pierre se livra tout entier à l'étude de l'Écriture-Sainte et à celle des Pères. Il prononça devant le duc d'Anjou, au nom de l'Université, un discours pathétique sur la nécessité d'un concile général pour éteindre le schisme qui affligeait l'Église et ébranlait les États.

Bientôt il prit possession d'un canonicat à Noyon (1381) et fut pourvu de la chanterrie de cette église (1382). Mais la Providence le destinait à de plus grandes choses. Il fut nommé grand maître du collège de Navarre (1384), charge qu'il a remplie durant plusieurs années avec dignité. Là, il eut la gloire de former par ses leçons et ses exemples le célèbre Jean Gerson, dont il se vit dépassé et qui s'acquit une réputation universelle.

Il s'appliqua avec un zèle ardent, mais éclairé, à maintenir l'ordre et la discipline à Navarre. Il fit et promulgua des statuts pour les théologiens. Il y fit élever du côté du nord un corps de bâtiment, lequel est nommé le *quartier D'Ailly* dans les archives du collège.

Tous les honneurs lui échurent. Charles VI le nomma son aumônier et le chargea d'une mission importante auprès du pape et des cardinaux, aux appointements de cinq francs d'or par jour. L'Université le choisit pour défendre sa cause contre Jean de Montesson au tribunal du pape Clément VII, à Avignon. Il y alla avec Gerson et y parla avec tant d'énergie et d'éloquence, que la sentence de l'Université portée contre le dominicain, touchant sa doctrine contraire à l'immaculée conception de la Vierge, fut confirmée par le pontife et ses cardinaux.

A son retour d'Avignon il fut fait chancelier de l'église de Paris et de l'Université et confesseur du roi (1389). Selon la remarque de M. Aubrelieque, « les documents de cette époque lui donnent même le titre de grand aumônier de France, dont, en effet, il a rempli la charge. » Peu de temps après (1391) il retourna à Avignon pour solliciter la canonisation de Pierre de Luxembourg. Là il prononça en plein consistoire deux éloquentes discours.

Nommé archidiacre de Cambrai, il résigna la chanterrie de Noyon, permuta son canonicat contre un de Saint-Clément de Compiègne. Il vint plus souvent dans sa ville natale, où il répandait largement dans le sein des pauvres et consacrait à de bonnes œuvres ses ressources. Il acheta (1391) la maison dite de l'Ange, séant à Compiègne, au change, et tenant à la maison du Croissant.

Les disgrâces qu'il éprouva alors à la cour de France lui furent pénibles. Il ne laissa pas d'être nommé (1394) trésorier de la Sainte-Chapelle et envoyé par Charles VI vers le nouveau pape Benoît XIII (Pierre de Lune), pour, en vue de la paix de l'Église, le porter à abdiquer. Trompé par ses promesses, il contribua à le faire reconnaître en France comme pape légitime, ce qui prolongea ce schisme si fatal.

Il en fut récompensé par l'évêché du Puy (1395), qu'il n'occupa point, disent les uns, ou que peu de temps, disent les autres. La même année, nommé à l'évêché de Cambrai, il prit aussitôt possession de ce siège, avec le titre de comte du Cambrésis. Il se démit de la dignité et charge de chancelier de l'Église et de l'Université de Paris, alors si difficile, en faveur de son disciple Jean Gerson, l'homme le plus docte et le plus pieux de toute l'Université.

Il fut employé en diverses négociations auprès du pape Boniface IX, à Rome, et de Benoît XIII, à Avignon, pour l'extinction du schisme. Il revint découragé de l'entêtement des pontifes, bien inquiet et attristé sur l'issue des affaires de l'Église. Il profita de ce repos pour édifier par ses exemples, ses prédications et ses écrits son diocèse, et pour combler de nouvelles largesses sa ville natale et surtout l'Hôtel-Dieu et l'église Saint-Antoine. Il donna à cette église, qui lui rappelait tant de doux et émouvants souvenirs, une horloge du prix de dix écus d'or, un missel à l'usage de Soissons, en deux volumes enluminés, qui lui avaient coûté soixante francs d'or, et pour constituer une rente au profit du curé cinquante francs d'or (1402). Divers autres dons sont sous la condition d'une collecte pour son âme, celle de son père et de sa mère et autres bienfaiteurs. Les lettres de donation furent, dit-on, inscrites dans le martyrologe de l'église Saint-Antoine.

Il s'absenta de son diocèse pour aller à Gênes (1405) trouver le pape Benoît XIII. Il prêcha devant lui avec une chaleur si entraînante sur le mystère de la Trinité et sur l'opportunité d'une fête en son honneur, que le pape, persuadé par ses raisons, pour reconnaître d'ailleurs le service que D'Ailly lui avait rendu, et honorer son immense talent, sa foi et son génie chrétien, établit cette fête, en usage encore dans l'Église. Quels hommes que D'Ailly et Gerson qui laissèrent des traces si belles, si glorieuses et si durables de leur passage en ce monde !

Une assemblée d'évêques eut lieu à Paris (1406), où, malgré la logique de D'Ailly, la France prit le parti d'abandonner Pierre de Lune et de se retirer de son obédience. Pour s'en venger, Benoît XIII lança (1408) une bulle très-offensante pour le roi et l'Université. Ses partisans furent emprisonnés au Louvre, « entre austres, dit « Monstrelet, maître Pierre D'Ailly, excellent docteur « en théologie, évêque de Cambrai, lequel estoit arrêté « à l'instance de l'Université, pourtant qu'il n'estoit pas « à elle favorable. » Il fut délivré de sa prison par les poursuites du grand conseil du roi, et retourna dans son diocèse.

LE CARDINAL PIERRE D'AILLY

(Fin.)

Alors, malade, triste et découragé, ce vénérable maître écrivit à son saint disciple et ami Gerson : « Je suis livré au dégoût, à l'abattement et à la tristesse, je vous confie mes chagrins ; faites-moi un livre des *consolations spirituelles*. » Et, selon qu'il s'exprime, Gerson lui adresse tout d'abord comme à l'interim : « *Ecce tenes ac in transitu* : ces belles lettres de consolation

qu'on voit au quatrième tome de ses œuvres, et par lesquelles il s'engageait à écrire plus tard le livre demandé, c'est-à-dire le livre des *Consolations intérieures* ou *Imitation de Jésus-Christ*. Ce qu'il réalisa au temps des épreuves d'un long et dur exil. Nous pouvons donc saluer D'Ailly comme l'inspirateur du livre d'or : *De imitatione Christi*. On ne trouve, avant cette époque, nul vestige de ce traité si philosophique.

Retournant à Cambrai, D'Ailly passa à Compiègne où les vins de la ville lui furent présentés. Déjà (1407) sa patrie lui avait offert cet hommage.

Le concile tant désiré par lui et par tous les amis de la paix de l'Église fut convoqué à Pise, pour le 25 mars 1409. Il s'y rendit au risque de perdre la vie, à quatre lieues de Gênes, comme il était arrivé à l'archevêque de Reims, qui y fut assassiné. Le succès de cette assemblée générale n'ayant pas répondu à l'attente de la chrétienté, D'Ailly publia un écrit pour montrer la nécessité d'assembler un autre concile général.

